

## Les dates à retenir

### Dimanche 17 mars



Opération citoyenne de nettoyage de la nature organisée par la fédération nationale des chasseurs.

**Rendez-vous à 9h30 à la salle des chasseurs pour**

**un petit déjeuner offert par « los cassayres ».** Après ce moment réconfortant, les bénévoles se dirigeront vers le lac du Prieur pour pister, chasser et ramasser les déchets.

### Mardi 19 mars.

Comme chaque année, la FNACA, présidée par M. Roger BOUCHERES, se souviendra du 19 mars 1962. Cette année la cérémonie se déroulera à Saint-Aignan. Une messe sera célébrée à 11h, suivie d'un dépôt de fleurs square du 19 mars 1962 puis aux monuments aux morts.

*« Les souvenirs sont nos forces. Ne laissons jamais s'effacer les anniversaires mémorables. Quand la nuit essaie de revenir, il faut rallumer les grandes dates comme des flambeaux. »*  
Victor HUGO

### Samedi 23 mars – soirée karaoké Salle du foyer

#### A partir de 20 heures – dîner

Paëlla – dessert – une boisson 15 €  
sur réservation avant le 17 mars

**Allo : 06 75 35 80 65**



**A partir de 22 heures – entrée karaoké -  
sans dîner et sans réservation : 5 €**

### Vendredi 5 avril à partir de 18h30 – petite salle du foyer



Après une période d'hibernation et de repos bien mérité, *Lou Bragayrac* rouvre ses portes.

**A partir de 18h30** pour un verre et un petit grignotage sans réservation !

Pour partager le plat du soir, ça sera sur réservation. Les menus seront affichés à l'entrée du foyer.

### Dimanche 7 avril à 15 heures –



#### Chasse aux œufs

Pour les enfants, petits-enfants ou arrière petits-enfants des habitants du village.

**Rendez-vous sur l'aire de jeux.**

**La chasse aux œufs sera suivie d'un goûter.  
Inscription à la mairie avant le jeudi 4 avril.**

#### Espaces verts

Pour améliorer nos espaces verts, Guillaume recherche **des pots en terre**. Merci de les déposer dans la cour des ateliers municipaux. D'avance, un grand merci.

#### Prochains rendez-vous à noter

20 avril – karaoké – les années hippies  
12 mai – voisinade – repas entre voisins  
25 mai – karaoké – soirée blanche

## Quelques nouvelles du village

### La résidence des Arcades

Le chantier avance, les travaux de cloisonnement intérieur progressent, le parking et les espaces extérieurs prennent forme.

### Le stade

Une convention a été signée entre la mairie de Saint-Aignan et le club de foot de Terres des Confluences. Des entraînements et des matchs seront régulièrement organisés pour faire vivre ce bel espace. Une école de foot devrait voir le jour à la rentrée de septembre.

### L'aire de jeux

Une nouvelle balançoire type « nid », particulièrement appréciée, vient d'être posée pour étoffer l'offre de jeux.

### Le lac du Prieur

La fédération de pêche a organisé un nouveau lâcher de poissons

### Carnaval de Saint- Nicolas de la Grave



Pendant plusieurs mois, l'AFSA a confectionné un char fleuri pour représenter notre village à l'occasion des défilés du carnaval de St Nicolas. Un grand bravo et un grand merci à la poignée de bénévoles.



## Communiqué de presse de la communauté de communes

### La Communauté de Communes Terres des Confluences annonce le lancement du Pass Déchet'Tri

Une initiative révolutionnaire visant à simplifier l'accès aux déchetteries sur notre territoire.



### Le Pass Déchet'Tri, qu'est-ce que c'est exactement ?

Conçu pour offrir un accès fluide et pratique aux trois déchetteries de notre territoire – Saint Béart à Castelsarrasin, Saint Pierre à Moissac, et La Biarne à Saint Nicolas de la Grave – ce système remplace avantageusement l'ancienne méthode d'accès par macaron.

Chaque foyer se verra attribuer un Pass Déchet'Tri nominatif, le premier étant gratuit, avec des frais de renouvellement fixés à 10€.

### Les commandes pour le Pass Déchet'Tri ouvriront dès le lundi 11 mars 2024.

Nous encourageons vivement tous les habitants de Terres des Confluences à profiter de cette opportunité dès maintenant en remplissant le formulaire en ligne pour commander leur Pass Déchet'Tri :

<https://www.terresdesconfluences.fr/pass-dechettri>